

Academie de Lyon	session 1999	code 23301 A
SPECIALITE : B.E.P FINITIONS dominantes plâtrerie-peinture / Plâtrerie : plâtres et préfabriqués		
CORRIGE EP2 Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opératoire		
Coefficient 6	Temps alloué : 4 heures	Feuillet n° 1 / 8 Tirage R 5

Réf : C1.02.4

1 - **LECTURE DE PLAN**

1-1 **La cotation extérieure n'est pas inscrite conformément aux normes de dessin. Le tracé a été simplifié. Noter ci-dessous les éléments de la cotation qui ne sont pas dessinés:**

- * les lignes d'attache.
- * les flèches intermédiaires

Réf : C1.02.2

1-2 **Compléter le tableau suivant en inscrivant les dimensions nominales des baies (Largeur et Hauteur Nominales de Baie):**

	FENETRES LNB x HNB	P-FENETRES LNB x HNB
Chambre N° 1	120 X 135	0
Chambre N° 2	120 X 135	0
Cuisine	0	120 x 225
Séjour	0	120 x 225
WC	60 x 95	0
Salle de Bain	60 x 95	0

Réf : C1.02.1

1-3 **Etude du plan de soubassement :**

A. Que désignent les traits interrompus forts ?

*Ils représentent les semelles filantes de fondation .

B. Les cinq carrés numérotés représentent des regards.

Préciser la nature des eaux collectées :

- Regard 1 : Eaux pluviales (E.P.)
- Regard 2 : Eaux pluviales (E.P.)
- Regard 3 : Eaux Vannes+Vidange du ballon
- Regard 4 : Eaux usées (baignoire + lavabo)
- Regard 5 : Eaux usées de l'évier

Réf : C1.02.1

C. Les murs extérieurs n'ont pas la même épaisseur sur les plans du soubassement et du rez-de-chaussée . Pourquoi ?

* Les murs du rez-de-chaussée sont revêtus intérieurement d'un complet isolant de 10 + 90 mm présent seulement dans la partie habitable

Total :

50

Academie de Lyon	session 1999	code 23301 A
SPECIALITE : B.E.P FINITIONS dominant& plâtrerie-peinture / Plâtrerie : plâtres et préfabriqués		
CORRIGE EP2 Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opératoire		
Coefficient 6	Temps alloué : 4 heures	Feuillet n° 2 / 8 Tirage R6

Réf : C1.02. 2

2 - LECTURE DU DESCRIPTIF

A partir de l'extrait du devis descriptif et du dossier d'architecture, compléter le tableau ci-dessous

cofes en cm.

INDIQUER LES COTES SUIVANTES:	
A	50 CM
B	20 CM
C	3 CM
D	110 CM
E	25 CM
F	20 CM
NOMMER LES ELEMENTS:	
①	Murs extérieurs en blocs creux de 20 cm d'épaisseur.
②	Complexe isolant 10 + 90 mm
③	Planche de rivé en sapin
④	Isolation des combles de 20 cm
⑤	Dalle de béton de 10 cm
⑥	Béton de propreté de 5 cm

arase élanche

0.00

film polyéthylène

COUPE VERTICALE SUR BAIE

Total

Academie de Lyon	session 1999	code 23301 A
SPECIALITE : B.E.P FINITIONS dominantes plâtrerie-peinture / Plâtrerie : plâtres et préfabriqués		
CORRIGE EP2 Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opératoire		
Coefficient 6	Temps alloué : 4 heures	Feuillet n° 3 / 8 Tirage R6

PLATRERIE :

A partir du dossier technique et des tableaux de ratios.

Ref C1-02-4

- 1- Etablir le mode opératoire succinct pour la réalisation du doublage sur toute la partie habitation.

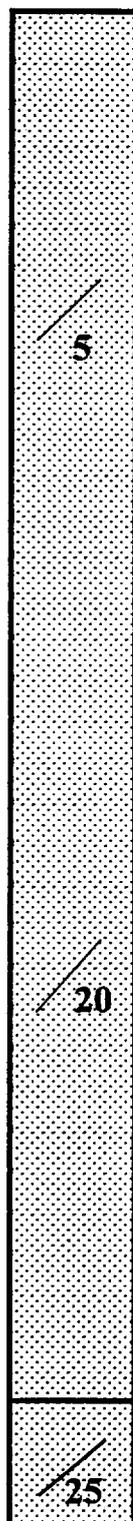
OPERATIONS	RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Contrôler	la planéité, la verticalité des murs.
Implanter	au sol l'emplacement du doublage (épaisseur du complexe + colle).
Coller	préparation du panneau, du liant de doublage.
Confectionner	les joints.

Ref C2-03

- 2- Etablir le quantitatif pour la mise en oeuvre (doublage) le complexe est constitué d'une plaque de plâtre +isolant (polystyrène) de 10 + 90 mm et 120 x 250 cm. Joint enduit poudre.

* Surface totale :	85,50 m ²
* Surface des ouvertures à déduire :	11,23 m ²
* Surface à coller :	74,27 m ²
* Nombre de panneaux pour réaliser le doublage:	26 panneaux
* Combien de sacs de liant de doublage soit nécessaire : (sac de 25 kg)	5,34 soit 6 sacs
* Bandes à joints : (rouleaux de 23 m)	4,520 soit 5 rouleaux
* Enduit pour joint : (sac de 25kg ww)	1 sac de 25

Total



Academie de Lyon	session 1999	code 23301 A
SPECIALITE : B.E.P FINITIONS dominantes plâtrerie-peinture / Plâtrerie :		
		plâtres et préfabriqués
CORRIGE EP2 Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opératoire		
Coefficient 6	Temps alloué : 4 heures	Feuillet n° 4 / 8 Tirage R6

PLATRIERIE :

Ref C1-02-4

- 3 - Etablir un mode opératoire succinct pour la réalisation du plafond en plaques de plâtre (pose perpendiculaire à l'ossature) sur ossature métallique (type f 530).**

OPERATIONS	RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Implanter et Poser	le plafond et les lignes des suspentes
Fixer	l'ossature
Visser	les plaques
Confectionner	les joints

Réf : C3.09.6

- 4- Indiquez le sens de pose de l'ossature, par rapport aux fermettes.**

Indiquez le sens de pose des plaques, par rapport à l'ossature.

***L'ossature est perpendiculaire aux fermettes.**

*** Les plaques sont perpendiculaire aux ossatures, donc parallèles aux fermettes.**

Total